



Évreux, le 26 octobre 2017

Conférence départementale des territoires

Ce jeudi 26 octobre s'est tenue à la Préfecture la Conférence départementale des territoires, présidée par M. Thierry Coudert, Préfet de l'Eure.

Cette réunion constitue une déclinaison locale de la Conférence nationale des territoires, qui se tiendra tous les six mois, et dont la première s'est tenue au Sénat, le 17 juillet 2017, sous la présidence du Premier ministre.

La méthode choisie par le Gouvernement est celle de la concertation avec les collectivités territoriales en amont, pour toutes les décisions qui les concernent directement. La lutte contre la fracture territoriale étant l'objectif principal, partagé avec les collectivités.

Les participants, dont M. Jean-Paul Legendre, Président de l'Union des maires et des élus de l'Eure, plusieurs présidents d'intercommunalités ainsi que de nombreux maires du département, ont pu échanger sur divers sujets qui touchent l'Eure en particulier, tels que la simplification des normes relatives à l'accessibilité des lieux publics, l'accompagnement de l'État en termes d'ingénierie de projets ou encore le maintien de services publics de proximité.

CONTACT PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : pref-communication@eure.gouv.fr